

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Commerce et vente appliqués à l'industrie (CVAI)

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Economie - gestion

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'objectif premier de la licence professionnelle (LP) *Commerce, spécialité Commerce et vente appliqués à l'industrie, formation de technico commerciaux (CVAI)* est de former des technico-commerciaux, dans le cadre d'une insertion professionnelle à court terme. L'objectif second est la sensibilisation à la création d'entreprise, de la conception jusqu'à la commercialisation d'un produit technique innovant.

Le pilotage de la formation est assuré par l'IUT du Havre. La LP se fait en apprentissage et elle est sous la responsabilité administrative du Centre de Formation des Apprentis CFA de l'Université du Havre. La formation est également dispensée sur le site PROMEO formation d'Amiens.

La formation est en alternance (deux semaines en entreprise et deux semaines à l'IUT). L'obligation de présence par semaine est de 35 heures en entreprise et de 35 heures d'enseignement. Le contrôle des connaissances se fait par un contrôle continu.

La période en entreprise se termine par la rédaction d'un rapport et une soutenance.

## Synthèse de l'évaluation

Cette formation existe depuis plus de 10 ans (création en 2003) ; 25 étudiants sont inscrits sur l'année 2014/2015 dont 16 sur le site PROMEO d'Amiens et 9 sur le site de l'IUT du Havre. Le dossier d'évaluation n'a pas permis une étude optimale de cette licence professionnelle (il y a, à de nombreuses reprises des copiés-collés de documents qui n'ont pas de rapport direct avec les items à argumenter). Le dossier manque d'informations : par exemple le diplôme d'origine des étudiants, la composition de l'équipe pédagogique, le taux d'insertion des étudiants ou encore le taux de réussite au diplôme.

En tant que telle, la licence professionnelle forme plus des commerciaux que des technico-commerciaux, car la partie « technique » des enseignements ne correspond pas à des enseignements dans les métiers industriels. La double compétence pourrait être apportée par la formation initiale des étudiants (de type DUT, licence ou BTS technique), mais l'absence d'information sur l'origine exacte des étudiants ne nous permet pas de le confirmer, tandis que la référence à des « profils tertiaires » interroge cette hypothèse.

L'environnement socio-économique est assez vaguement évoqué dans le dossier : les entreprises sont traitées de manière générale, on ne sait pas si elles sont du secteur industriel. De manière générale, le bassin de la Normandie est une région à potentiel qui n'est pas exploitée dans cette formation. Le positionnement de la licence professionnelle est évoqué dans la France entière : l'ensemble des licences professionnelles sont mentionnées, sans singulariser la LP CVAI du Havre.

Les effectifs sont déséquilibrés entre la formation dispensée à l'IUT du Havre (9 étudiants) et celle dispensée à PROMEO d'Amiens (16 étudiants). Mais le manque d'informations sur la provenance des étudiants, leurs parcours, leur insertion professionnelle et poursuite d'étude ne permet pas d'effectuer une analyse satisfaisante de cet état de fait.

L'accompagnement des apprentis dans le monde professionnel est à renforcer, même si le partenariat avec le CFA de l'Université du Havre apporte en revanche un soutien aux étudiants. L'équipe pédagogique semble inexistante, hormis la responsable de la LP qui est une enseignante contractuelle (on sait peu de choses sur les autres intervenants).

Points forts :

- Formation dont le positionnement est pertinent au regard des besoins en technico-commerciaux.
- Formation proposée en alternance.

Points faibles :

- Un dossier qui présente de nombreuses lacunes qui nuisent à l'étude de la formation.
- Une absence totale d'information sur les diplômes d'origine des étudiants recrutés.
- Une absence totale d'information sur le devenir des diplômés.
- Une absence d'information sur les enjeux du partenariat avec le centre de formation PROMEO où la formation est délocalisée à Amiens et sur le mode de fonctionnement et le pilotage de ce partenariat.

Recommandations :

Au-delà des manquements importants du dossier, il conviendrait de renforcer l'attractivité de cette licence professionnelle et son intégration dans l'offre de formation de l'Université du Havre. Il faudrait peut-être la rapprocher d'une autre formation qui forme des commerciaux, ou peut être des départements des IUT à vocation industrielle, où il y aurait plus de potentiel pour vraiment former des technico-commerciaux. Il faudrait éclaircir les enjeux et le mode de fonctionnement du partenariat avec le site PROMEO d'Amiens.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette formation semble former plutôt des commerciaux que des technico-commerciaux, contrairement aux objectifs qu'elle se fixe. Le dossier fait mention de compétences spécifiques développées tout au long du cursus, mais ne donne pas d'indication sur les enseignements spécifiques dispensés pour développer ces compétences, on peut supposer que certaines sont développées dans l'entreprise ou par la formation d'origine des étudiants, mais rien ne permet de l'affirmer puisque rien n'est documenté.</p> <p>Il n'y a aucune mention de l'origine des étudiants ni des connaissances attendues. L'enjeu de l'objectif secondaire de création d'entreprise n'est pas expliqué.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence professionnelle fait partie du département Techniques de commercialisation de l'IUT du Havre.</p> <p>Il est rappelé le rôle primordial des entreprises dans cette formation, mais il n'y a aucune information sur le nombre, le type et l'activité de ces entreprises.</p> <p>Un tableau répertorie toutes les LP formant aux métiers de technico-commerciaux en France. Ce catalogue ne présente aucun intérêt puisqu'il ne fournit aucune indication sur le positionnement de la LP du Havre par rapport aux autres.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le dossier présente la liste exhaustive des étudiants de l'année, mais aucune liste d'enseignants ou aucune précision sur sa composition exacte (nombre, qualité des enseignants, chercheurs, professionnels, intervenants extérieurs...).</p> <p>Il est indiqué que l'équipe pédagogique se réunit quatre fois par an, mais il n'est pas précisé qui est présent aux réunions. Il semble qu'il n'y ait aucune réunion en présence des étudiants.</p> <p>Le dossier ne permet pas de comprendre comment s'opère la supervision du groupe délocalisé à Amiens.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>En 2014-2015, il y a eu 25 apprentis, 9 étudiants au Havre et 16 à Amiens.</p> <p>Il n'y a aucune indication sur le taux de réussite, le taux d'abandon, le taux de poursuite d'études, le taux d'embauche à l'issue de la formation, le taux de recherche d'emplois.</p> <p>Il n'y a aucune indication sur les années antérieures (effectif à la hausse ou à la baisse ?).</p> <p>Les informations sur la poursuite d'étude par exemple semblent correspondre à des généralités sur les licences professionnelles de l'établissement plutôt qu'à celle-ci en particulier.</p> <p>Le dossier fait mention du souhait d'augmenter le taux d'attractivité de la LP auprès des étudiants de DUT.</p>
-------------------------------	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les informations mentionnées dans cet item ne sont pas pertinentes et ne sont pas en rapport avec la recherche au sein de cette LP.</p> <p>La mention du cursus de recherche de deux enseignants n'apporte aucune plus value au dossier.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette formation est professionnalisante, elle a pour vocation l'insertion professionnelle.</p> <p>Il n'y a pas de mention d'accompagnement et de dispositif particulier des étudiants pour la recherche de l'entreprise et de stage.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Chaque alternant réalise un stage de 26 semaines qui se termine par une soutenance et est suivi par un maître de stage. L'existence d'un livret d'apprentissage est mentionnée mais non détaillée.</p> <p>Le projet tuteuré se déroule sur les semaines à l'IUT et représente 120 heures pour l'étudiant.</p> <p>On peut s'interroger sur la pertinence du projet car il est le même pour tous les étudiants. Ce projet est supervisé par trois enseignants. Il est réalisé en groupe et se termine par la remise d'un rapport et d'une soutenance orale.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est très peu représentative, car elle intervient avec l'enseignement des marchés étrangers. Il n'y a aucune indication sur la durée d'heures d'enseignement de cet item. Il est également indiqué que l'apprentissage se fait par le biais de l'enseignement de la langue anglaise sur le plan commercial et technique, mais il n'y a pas d'indications supplémentaires dans le dossier.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement au sein de la formation se fait sur dossier. La sélection repose sur les résultats obtenus au diplôme ainsi que l'appréciation globale. L'expérience professionnelle serait un atout supplémentaire.</p> <p>Le dossier ne précise malheureusement pas l'origine des BTS ou DUT d'où viennent les étudiants.</p> <p>Les étudiants doivent trouver par eux-mêmes une entreprise. Pour cela le CFA joue un rôle, car il recense les demandes des entreprises qui recherchent des alternants. Cependant, certains étudiants ont dû quitter la formation faute d'avoir trouvé une entreprise désireuse de les accueillir comme alternant.</p> <p>Il n'y a aucune indication sur les dispositifs de mise à niveau, ou de passerelle.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les apprentis ont une obligation de 35 heures d'enseignement par semaine lorsqu'ils sont à l'IUT.</p> <p>Il y a deux filières, elles ont un tronc commun et des enseignements spécifiques en fonction de chaque profil.</p> <p>L'anglais est la seule langue vivante enseignée.</p> <p>Les salles de cours sont équipées d'ordinateurs. Un système EUREKA a été mis en place pour le suivi des cours et les résultats. Ce système est à ce jour peu exploité par les étudiants. Une sensibilisation et une formation sont envisagées pour augmenter son taux d'utilisation. Les locaux sont équipés d'un ascenseur, ce qui permet l'accès à des étudiants en situation de handicap.</p>

Evaluation des étudiants	<p>Pour le contrôle continu, on ne peut rien dire de plus précis pour l'évaluation avec le dossier fourni. Le jury est composé d'enseignants certifiés, d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Le dossier ne mentionne pas les modalités de fonctionnement du jury, en particulier pour les étudiants du site PROMEO d'Amiens.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi des compétences se fait sous la forme d'évaluation des enseignements, et le livret d'apprentissage délivré par le CFA.</p> <p>Le livret de d'apprentissage est cité. Par contre, il y a très peu d'indication sur l'utilisation concrète de ce dernier.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des étudiants serait fait par une enquête interne et par le CFA. Il n'y a aucun chiffre ni aucune indication concrète.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il y a quatre conseils de perfectionnement réalisés au cours de l'année, dont trois par le CFA dans le but d'améliorer l'ensemble des formations en apprentissage. Ces trois conseils ne sont donc pas propres à la LP du Havre ; le terme de conseil de perfectionnement pour ces trois réunions n'est sans doute pas adapté. Il y a un conseil de perfectionnement organisé par le responsable pédagogique. Lors de ce conseil, il y a un représentant des étudiants et des maitres de stage. Il y a une confusion dans le dossier entre le conseil de perfectionnement et l'équipe pédagogique.</p> <p>La nécessité de la création d'un second conseil de perfectionnement est à l'ordre du jour pour faire évoluer et corriger les imperfectibilités en cours d'année.</p> <p>Le compte rendu du conseil de perfectionnement est très succinct et ne fait pas mention des participants.</p>

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.